

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 27/001/2008 – ÉFAI

4 mars 2008

AU 60/08 Torture / Préoccupations d'ordre médical

GAMBIE Yahya Bajinka (h)

L'ancien agent de l'Agence nationale de renseignements Yahya Bajinka est en détention secrète depuis le 15 avril 2007. Amnesty International a appris qu'il avait été torturé et qu'il est privé de soins médicaux afin de maintenir sa détention secrète. La santé de cet homme s'est dégradée au point que sans traitement, il risque de mourir.

Ancien garde du corps du président et frère de Yahya Bajinka, le commandant Khalipha Bajinka a été accusé d'avoir pris part en mars 2006 à un complot présumé visant à renverser le gouvernement, et a fui le pays en juillet 2006 après qu'on eut attenté à sa vie. Les autres membres de sa famille ont été arrêtés peu après. Yahya Bajinka a été maintenu en détention au secret pendant deux semaines. Trois de ses frères ont quitté le pays après leur libération.

En avril 2007, Yahya Bajinka a été arrêté sans mandat chez lui, à Brikama, et conduit à la prison centrale Mile Two. Depuis lors, les autorités ont nié à maintes reprises avoir connaissance de son arrestation. Elles n'ont fourni aucune explication quant à sa détention. Outre son lien de parenté avec Khalipha Bajinka, on pense que des témoins l'ont entendu critiquer la façon de gouverner du président Jammeh.

Il a été revu pour la première fois le 22 septembre 2007 par des journalistes du bihebdomadaire *Foroyaa* (Liberté), alors qu'il recevait des soins au Centre hospitalier universitaire Royal Victoria à Banjul, la capitale. Il a été vu une deuxième fois dans le même établissement par des journalistes du même journal le 19 février, escorté par des gardiens de prison et un soldat. Les reporters ont constaté une grave détérioration de son état de santé et pensent qu'il a été sauvagement torturé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Yahya Jammeh est arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État militaire en 1994, et a été élu président en 1996. En mars 2006, son gouvernement a annoncé avoir découvert et déjoué un complot visant à le renverser, auquel étaient mêlés plusieurs alliés militaires importants du président opérant sous la direction du Colonel N'dure Cham. Certains accusés ont été jugés par un tribunal civil qui a rendu ses conclusions à la fin de 2007, condamnant plusieurs à vingt années d'emprisonnement. De nombreux accusés affirment qu'ils ont été contraints sous la torture à effectuer des témoignages contre d'autres accusés. Les autorités ont reconnu que des déclarations avaient été considérées comme recevables à titre de preuves bien qu'arrachées sous la torture. La Gambie est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont l'article 7 interdit expressément le recours à la torture, ainsi qu'à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, qui prohibe également cette pratique.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités de permettre à Yahya Bajinka de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, et faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles sa santé s'est dégradée en détention au point qu'il est aujourd'hui proche de la mort ;
- dites-vous préoccupé par le fait que cet homme est en détention secrète depuis avril 2007 et qu'il a été torturé ;
- exhortez les autorités à le libérer immédiatement, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

- d'ici à sa libération, demandez aux autorités de veiller à ce que Yahya Bajinka puisse régulièrement voir sa famille et un avocat de son choix.

APPELS À :

Président et Ministre de la Défense :

Captain (retd.) Alhaji Yahya A. J. J. Jammeh

Office of the President

State House, Banjul

République de Gambie

Fax : +220 4227 034

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Procureure générale et secrétaire d'État à la Justice :

Mrs Marie Saine Firdaus

Department of State for Justice

Marina Parade

Banjul

République de Gambie

Fax : +220 4225 352

Formule d'appel : Dear Secretary of State, / Madame la Secrétaire d'État,

Secrétaire d'État à l'Intérieur :

Mr Ousman Sonko

Office of the President

State House

Banjul

République de Gambie

Fax : +220 4223 718

Formule d'appel : Dear Secretary of State, / Monsieur le Secrétaire d'État,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.